

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

*Nantes, le 31 août 2022*

**La Région assurera le transport pour la majorité des 550  
élèves en situation de handicap en Mayenne à la rentrée  
30 élèves sans solution jeudi et vendredi sur 6 circuits.**

À la suite d'un appel d'offres émis par la Région des Pays de la Loire pour assurer le transport des élèves en situation de handicap en Mayenne, le dossier remis par l'un des candidats, Titi Floris, n'était pas conforme au cahier des charges. Cet appel d'offres étant régi par le code des marchés publics, ce dossier non conforme n'a pu être retenu. Le dirigeant de Titi Floris conteste cette décision et a saisi, en juillet, le Tribunal administratif qui devrait rendre son jugement le 1<sup>er</sup> septembre. Cette démarche engagée par le dirigeant de Titi Floris a pour conséquence de retarder le calendrier habituel d'élaboration des circuits.

Pour faire face à cette situation et trouver des solutions de transport pour chaque élève, la Région a tout mis en œuvre pour que le service de transport des 550 élèves en situation de handicap en Mayenne soit assuré sur les 131 circuits concernés. A la veille de cette rentrée, seuls 30 élèves en situations de handicap, sur 6 circuits, n'auront pas de solution de transport. Les familles ont été informées et la Région est pleinement mobilisée pour pourvoir assurer le service avec la mise en place de solutions dès le lundi 5 septembre.

**CONTACT PRESSE**

**Nadia Hamnache** : [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) – 06 77 66 11 16